

ATTESTATION D'ASSURANCE

« RESPONSABILITE CIVILE MANIFESTATION »

Nous Soussignés : **ACTIVA ASSURANCES**
BP 12970 DOUALA, Sis Rue du Prince de Galles

Attestons que l'Association: **FSLI GROUP SARL**
BP : DOUALA

A souscrit une police d'assurance : **RESPONSABILITE CIVILE MANIFESTATION**
N° 3004-58400003

Pour la période du : **25 Janvier 2025 au 29 Juin 2025**

Aux conditions ci-après :

I- RC MANIFESTATION

NATURE DES GARANTIES	MONTANT DES GARANTIES Par année d'assurance	FRANCHISES
I- <u>RC SPORTIVE</u>		
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs) dont :	100 000 000	néant
• Intoxication alimentaires	50 000 000	néant
• Dommages matériels et immatériels consécutifs dont :	50 000 000	10% min 100 000 FCFA
- Dommages immatériels consécutifs	limités à 20% des dommages matériels garantis.	10% min 100 000 FCFA
- RC d'incendie-explosion hors locaux professionnel	10 000 000	10% min 100 000 FCFA
- RC dégâts des eaux hors locaux professionnel	5 000 000	10% min 100 000 FCFA
- Vol par préposés	1 000 000	10% min 100 000 FCFA
II- <u>DEFENSE RECOURS</u>	1 000 000 par sinistre	néant

II- INDIVIDUELLE ACCIDENTS GROUPE (I)

RISQUE	CAPITAUX (FCFA)	EFFECTIF
Décès	500 000	60
Invalidité	500 000	60
Frais médicaux	50 000	60

La présente attestation ne donne qu'un résumé des garanties du contrat qui, seul fait foi en cas de sinistre.
En foi de quoi nous lui délivrons la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait en deux (02) exemplaires à Yaoundé, le 24 Janvier 2025.

POUR LA COMPAGNIE,



Membre du réseau